

## **Appel à projets Développement du SERVICE CIVIQUE 2019 :**

### **« Inciter les jeunes habitant en Milieu rural et dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville à s'engager dans le Service civique »**

Le Service Civique est un dispositif en faveur de l'engagement citoyen des jeunes : chaque jeune âgé de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, souhaitant effectuer un Service Civique, doit se voir proposer la conduite d'une mission d'intérêt général au sein d'un organisme agréé par l'État.

Avec la généralisation du Service Civique, il s'agit d'offrir aux jeunes, l'opportunité d'exprimer leur citoyenneté, au bénéfice de la cohésion sociale, de la solidarité et du mieux vivre ensemble, tout en alimentant leur parcours de vie, d'engagement et vers l'autonomie.

La problématique de l'accessibilité du Service Civique à tous les jeunes et par conséquent, sa généralisation, fait partie des axes prioritaires de développement du Service Civique.

Ainsi, la DRJSCS de Corse et les DDCSPP de Corse-du-Sud et de Haute-Corse souhaitent favoriser l'accès au dispositif aux jeunes résidant en milieu rural ou en quartier prioritaire politique de la ville, avec un accompagnement pédagogique de qualité, afin de participer au désenclavement, à la dynamisation et à l'équilibre des territoires.

- Faire connaître le dispositif aux jeunes habitant en Milieu rural et dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville, notamment par la mise en réseau avec d'anciens volontaires
- Favoriser l'accès des missions de Service civique aux jeunes habitant en Milieu rural et dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville
- Favoriser la mise en relation entre les structures agréées et les jeunes habitant en Milieu rural et dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville
- Améliorer la visibilité des missions déployées dans les zones rurales et les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville
- Lever les freins à la mobilité et au logement pour les jeunes habitant en Milieu rural et dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville
- Proposer un accompagnement individualisé et renforcé aux jeunes habitant en Milieu rural et dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville dans la recherche, l'accès et durant la mise en œuvre de leur mission.

#### **Modalités de réponse à l'appel à projets :**

Les structures éligibles sont :

- Les associations du rural ou œuvrant pour les Quartiers Prioritaires Politique de la ville
- Les communes et établissements publics du secteur rural ou signataire d'un contrat de ville

Les demandes de subvention devront parvenir à la DRJSCS de Corse par voie dématérialisée, en utilisant le téléservice « le Compte Asso ». (Demande de subvention en ligne).

Cette démarche est disponible en suivant le lien : <http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>

Le code à saisir sur le « Compte Asso » est le suivant : 444

Des tutoriels d'utilisation du « Compte Asso » sont disponibles sur le lien ci-dessus.

**Les demandes déposées sous format papier ne seront pas recevables.**

## **Date limite de dépôt des dossiers : 26 avril 2019**

### **Modalités de financement :**

Le montant total du financement accordé par l'ensemble des financeurs publics ne pourra excéder 80% du coût total du projet. L'ensemble des recettes ne peut excéder 100% du coût annuel du projet.

Le financement attribué sera fonction des besoins du projet mais aussi du nombre de projets présentés et des disponibilités budgétaires.

La subvention sera versée en totalité et annuellement après réception de l'arrêté d'attribution et/ou de la convention signée par la structure bénéficiaire.

### **POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER :**

**Paulina GAGGINI - Référente Politique Jeunesse – DRJSCS de Corse**

**paulina.gaggini@jscs.gouv.fr / 04.95.29.67.71**

**Régine SABATHE – Gestion administrative et financière – DRJSCS de Corse**

**Regine.sabathe@jscs.gouv.fr / 04.95.29.67.85**